Hon. Mr. Morris said that the tax was one which fell very lightly upon the public and he did not think that the hon. member's opinion was supported by the House.

Item carried.

Items of \$28,000 for travelling expenses, etc., and \$3,000 for unforseen expenses, were carried

The Committee then rose and reported.

MONTREAL P. O. EMPLOYEES

Hon. Mr. Morris laid on the table a return relating to employees in the Montreal Post Office.

SUPREME COURT BILL

Hon. Sir John A. Macdonald said they would take the second reading of the Bill intituled: "An Act to establish a Supreme Court for Canada" as first on the paper to-morrow (Wednesday), and after recess small Bills, and then Supply.

NORTH-WEST TERRITORY

Mr. Dufresne called attention to the presence in Ottawa of several gentlemen coming from the North-West Territory. It was well known that early in December last year, when it was known that the population of the North-West were hostile to the Dominion of Canada, our Government very properly, he believed, sent there a Commissioner delegated to see the people and arrange matters with them, in order that they might quietly submit to the authority of the Government. Their Commissioners, it appeared, had induced the population of that Territory to send down gentlemen, selected from amongst them, having power to act for the population as delegates. Those delegates were now amongst them, but on their arrival they had been arrested as parties to a certain crime committed in the North-West during the time of the troubles. So far they had been under the care of the police, but if this information was correct, they were going to be imprisoned to-morrow, at least two of them. They had been induced to come amongst them as delegates, and he should like to know from the Government if they were looked upon as such or if they came here on their own responsibility. It was painful to see that they had been induced, under the good faith of the Government, to come amongst them as delegates, and had received no protection. If they came on their own responsibility, of course it was their own look-out. He could not refrain from menL'honorable M. Morris dit que cette taxe ne coûte pas très cher au public et il ne pense pas que la Chambre partage l'opinion de l'honorable député.

Le crédit est adopté.

Les crédits de \$28,000 pour frais de voyage, etc, et de \$3,000 pour les dépenses imprévues sont approuvés.

Le Comité lève ensuite la séance et fait son rapport.

EMPLOYÉS DU BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL

L'honorable M. Morris présente aux Communes un dossier sur les employés du bureau de poste de Montréal.

BILL POUR ÉTABLIR UNE COUR SUPRÉME

L'honorable sir John A. Macdonald dit que demain, (mercredi) il procéderait tout d'abord à la deuxième lecture du Bill intitulé: «Acte pour établir une Cour suprême» et après la reprise de la séance, seraient à l'étude des Bills secondaires et ensuite les subsides.

TERRITOIRE DU NORD-OUEST

M. Dufresne attire l'attention sur le fait que plusieurs personnes du Nord-Ouest sont actuellement à Ottawa. On sait bien qu'au début de décembre, l'an dernier, alors qu'il était connu que la population du Nord-Ouest était hostile à la Puissance du Canada, notre Gouvernement a délégué de bonne foi, semble-t-il, un commissaire pour rencontrer les gens de ce Territoire et régler certaines questions afin qu'ils se soumettent docilement aux autorités gouvernementales. Il semble que les commissaires ont incité la population de ce Territoire à se choisir des représentants, à leur donner le pouvoir d'agir au nom de la population comme délégués, et à les envoyer ici. Ces délégués sont maintenant parmi nous, mais à leur arrivée, ils ont été arrêtés comme complices d'un certain crime commis dans le Nord-Ouest au cours des troubles. Ils sont encore sous la protection de la police, mais si cette information est exacte, au moins deux d'entre eux seront emprisonnés demain. On les a persuadés de venir en tant que délégués, et il aimerait que quelqu'un du Gouvernement lui dise si on les a considérés comme tels ou s'ils sont venus de leur propre chef. Il trouve regrettable qu'on les ait persuadés, sous le couvert de la bonne foi du Gouvernement, de venir ici en tant que délégués et qu'on ne leur ait accordé aucune protection, s'ils sont venus de leur propre chef, mais toute cette histoire les regarde évidemment. Il ne peut s'empêcher de mentionner, qu'il y a quel-